



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent vingtième session

Rome (Italie), 7-11 novembre 2016

Rapport de suivi sur l'évaluation de la contribution de la FAO dans les situations de transition en rapport avec une crise – Établissement de liens entre les interventions de secours et l'aide au développement (cf. PC 116/6)

Indications que le Comité du Programme est invité à donner

Le Comité du Programme souhaitera peut-être prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations acceptées par la Direction.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Laurent Thomas

Sous-Directeur général, Département de la coopération technique et de la gestion du programme

Tél.: +39 (06) 570-55042

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse <http://www.fao.org>.



mr744

1. La Direction se réjouit d'avoir l'occasion de fournir des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures convenues dans sa réponse à l'Évaluation de la contribution de la FAO en situation de transition en rapport avec une crise (*cf.* PC 116/6 Sup.1).
2. Conformément à la politique de la FAO en matière d'évaluations, le présent rapport fait le point sur l'application des mesures décidées par la Direction dans sa réponse. À la demande du Bureau de l'évaluation (OED), le rapport introduit la notation du relevé d'interventions de la Direction (notation RID), sur une échelle de six points, qui indique le niveau d'adoption et de mise en œuvre des recommandations, tel qu'il a été autoévalué par la Direction de la FAO.

Situation d'avancement global de la mise en œuvre de toutes les recommandations acceptées

3. L'équipe chargée de l'Évaluation a formulé trois séries de recommandations, que la Direction a acceptées sans exception. Son analyse, ses constatations et ses recommandations ont aidé la FAO à affiner son programme relatif au renforcement de la résilience, en veillant à ce que toutes les unités de l'Organisation prêtent un appui efficace aux activités menées par celle-ci dans les pays en situation de transition du monde entier. Le présent rapport intérimaire indique les progrès accomplis dans la mise en œuvre de chacune des mesures convenues.
4. La Direction souhaiterait insister sur le fait que, outre les quatre résultantes du programme stratégique 5 (PS 5), le programme relatif au renforcement de la résilience s'inscrit dans une approche commune et globale aux niveaux mondial, régional et local, qui doit permettre de renforcer les capacités d'anticiper les catastrophes et d'y faire face et, en particulier pour les zones en proie à des crises récurrentes (Sahel et Corne de l'Afrique), de réaliser des interventions en situation d'urgence et dans les domaines de l'investissement, des politiques et du développement. Ces interventions viseront toutes à atteindre les mêmes résultats dans le cadre d'un programme pluriannuel cohérent qui sera destiné à réduire les risques et les facteurs de vulnérabilité liés aux moyens d'existence et à faciliter la transition.
5. Au bout du compte, développer, protéger et restaurer des moyens d'existence résilients, comme le préconise le PS 5, revient purement et simplement à mettre en œuvre efficacement, à court et long termes, des programmes, politiques, stratégies et investissements, entre autres, ayant trait à toutes les fonctions essentielles de la FAO qui sont indispensables pour opérer la transition nécessaire entre la gestion de crise et le développement durable.
6. La première série de recommandations suggérait de renforcer l'approche de la FAO en matière de transition en élaborant et en mettant en œuvre des interventions spécifiques au contexte, et en suivant leurs effets. La Direction a le plaisir d'indiquer que des progrès considérables ont été réalisés par rapport au cadre de résultats 2014-2017 pour ce qui est d'évaluer en quoi les travaux de l'Organisation contribuent aux produits et aux résultantes aux niveaux national, régional et mondial, et de communiquer des informations à cet égard, tel qu'indiqué dans le Rapport sur l'exécution du programme 2014-2015¹.
7. En outre, les cadres de programmation par pays (CPP) contiennent désormais un volet important sur la résilience, ce qui représente également une avancée. Des orientations ont été formulées en interne de manière à aider les bureaux de pays à intégrer de manière systématique les travaux relatifs à la résilience dans l'élaboration des CPP, et des activités de plaidoyer complémentaires sont en cours.
8. La troisième série de recommandations invitait la FAO à renforcer ses capacités d'analyse contextuelle, en s'appuyant sur des partenariats adéquats et en améliorant la mesure de ses interventions en situation de crise et les rapports à cet égard. Les activités de la FAO en matière de mesure de la résilience ont été développées depuis l'Évaluation et la version révisée (2.0) du modèle de mesure et d'analyse de l'indicateur de résilience (RIMA) a été parachevée en 2015. Les bureaux de

¹ C 2017/8 at www.fao.org/pir.

pays bénéficient actuellement d'une formation et d'une assistance concernant l'application du RIMA. En outre, un appui technique visant spécifiquement à améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience est prêté dans le cadre du programme Information pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience pour la prise de décision (INFORMED).

9. La matrice ci-dessous fournit des renseignements sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de toutes les mesures convenues.

Matrice du rapport de suivi sur l'évaluation du rôle de la FAO à l'appui de la production végétale

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>Recommandation 1a:</p> <p>La transition, pour qui?</p> <p>a) Conformément à la vision, aux objectifs mondiaux et aux objectifs stratégiques de l'Organisation, les activités de la FAO dans les situations de transition <i>doivent se concentrer avant tout sur les besoins des pauvres, des populations souffrant d'insécurité alimentaire et des groupes vulnérables.</i></p> <p>(Mesures à prendre: Équipe chargée de l'objectif stratégique 5)</p>	<p>1a) La FAO continuera de mener ses activités dans les situations de transition par le biais du programme en faveur de la résilience, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action de l'objectif stratégique 5. La FAO met ses compétences techniques pluridisciplinaires dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, des pêches, et de la sécurité alimentaire et la nutrition à la disposition des États Membres pour faciliter la préparation et la conduite des interventions d'urgence, l'alerte précoce, la prévention et l'atténuation des effets de la crise, le redressement et un développement tenant compte des risques et permettre, ainsi, de mieux répondre aux besoins des pauvres, des populations souffrant d'insécurité alimentaire et des groupes vulnérables.</p>	<p>Les travaux portant sur la transition, qui se trouvent au centre du programme relatif au renforcement de la résilience au titre du PS 5, ont été institutionnalisés dans le PMT 2014-2017.</p> <p>Répondre aux besoins des plus vulnérables est le but essentiel de ce programme. À différents niveaux, les quatre résultantes du PS 5 visent à ce que les besoins des personnes pauvres, souffrant de l'insécurité alimentaire et marginalisées, soient pleinement satisfaits. La résultante 3, par exemple, est axée sur des approches qui réduisent les risques et les facteurs de vulnérabilité aux niveaux des ménages et des communautés.</p>	5	<p>Le rapport sur l'exécution du programme 2014-2015 mentionne des progrès considérables dans la mise en œuvre du programme relatif au renforcement de la résilience. Les résultats indiqués s'appuyaient sur des activités réalisées dans plusieurs domaines, notamment le renforcement des capacités, la préparation, les interventions d'urgence, le relèvement et le développement tenant compte des risques, la gestion des connaissances et les bonnes pratiques.</p>

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>Recommandation 1b:</p> <p>À cet effet, la FAO doit mesurer les effets de ses activités en période de crise sur ces populations, en analysant notamment les inégalités entre les sexes et d'autres formes d'inégalités et, plus particulièrement, l'impact à plus long terme sur les moyens d'existence et la résilience.</p> <p>L'établissement de rapports sur l'exécution, les processus opérationnels et les résultats obtenus ne suffit pas. Pour ce faire, les activités de la FAO dans les situations de transition doivent s'inscrire dans un processus permanent d'analyse du contexte afin de pouvoir adapter les interventions aux changements rapides de situation.</p>	<p>1b) Conformément au nouveau cadre de résultats figurant dans le Plan à moyen terme 2014-2017, la FAO évaluera l'impact de ses activités en période de crise grâce au système de suivi des performances. Ce système permet d'évaluer l'amélioration de l'engagement et des capacités des gouvernements et des partenaires du développement en matière de gestion des risques de crise et de catastrophe menaçant l'agriculture, la foresterie, les pêches, ou la sécurité alimentaire et la nutrition. L'impact est mesuré au moyen de 14 indicateurs (aux niveaux des résultats et des produits).</p> <p>La FAO poursuivra par ailleurs ses travaux collectifs sur l'évaluation de la résilience afin d'aider les parties prenantes à mieux concevoir les programmes de renforcement de la résilience, ainsi qu'à suivre et à évaluer l'impact de leurs interventions.</p> <p>Dans une perspective d'analyse du contexte, et avant l'élaboration du Plan de réponse stratégique (qui remplace la procédure d'appel</p>	<p>Le cadre de résultats de la FAO pour 2014-2017 guide la planification et le suivi des activités de l'Organisation. Au cœur même de ce cadre figurent les indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis à chaque niveau de la chaîne de résultats: produits, résultantes et objectifs stratégiques. Ces éléments servent de base pour évaluer la mesure dans laquelle les actions de la FAO permettent d'apporter des changements aux niveaux national, régional et mondial, et pour en rendre compte.</p> <p>La version révisée (2.0) du RIMA a été parachevée en 2015 et des travaux visant à élaborer un marqueur de la résilience ont débuté.</p> <p>Le RIMA est déjà utilisé dans 25 pays et son application sera étendue en 2016 dans le cadre du renforcement des capacités au niveau des pays, sous l'égide du programme technique mixte FAO-Union européenne INFORMED.</p> <p>La FAO participe à l'élaboration de l'Aperçu des besoins humanitaires et au processus de planification des</p>	5	<p>En 2014-2015, huit des neuf principales cibles du PS 5 ont été atteintes, et la dernière l'a été en partie. S'agissant des résultantes, le constat était globalement positif, la contribution de la FAO étant jugée modérée ou importante par 50 à 70 pour cent des parties prenantes nationales qui ont été interrogées sur l'ensemble des indicateurs de résultante.</p> <p>Des plans d'action nationaux portant sur l'analyse de la résilience ont été élaborés en collaboration avec l'équipe chargée de l'analyse et des politiques relatives à la résilience, et des unités d'analyse de la résilience ont été intégrées aux organisations régionales que sont l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour la Corne de l'Afrique et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).</p> <p>Dans plusieurs pays, la FAO a favorisé l'incorporation de mesures de renforcement de la résilience dans les programmes d'investissement et de</p>

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
(Mesures à prendre: Équipe chargée de l'objectif stratégique 5)	consolidé - CAP), la FAO et ses partenaires des Nations Unies contribueront à l'établissement de l'Aperçu des besoins humanitaires. Ce document, établi sur la base d'une analyse des données concernant les besoins existants et des avis des experts, dégage une vision commune de l'évolution et des répercussions d'une crise. Plus précisément, il énonce les causes et les facteurs fondamentaux de la crise, évalue son ampleur (nombre de personnes touchées) et recense les besoins prioritaires sur la base d'un processus consultatif.	<p>interventions humanitaires en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, sous la houlette du Coordonnateur de l'aide humanitaire au niveau national. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, dirigé conjointement par la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), est chargé du volet relatif à la sécurité alimentaire dans le cadre d'un processus consultatif qui consiste en premier lieu à réaliser une évaluation, avant d'établir des priorités et d'élaborer une stratégie nationale et des éléments de module.</p> <p>Au Sommet mondial sur l'action humanitaire, il est ressorti des débats portant spécifiquement sur ce point qu'il était nécessaire de renforcer les évaluations mixtes des besoins et les avantages comparatifs de la FAO à cet égard ont été soulignés. L'Organisation dispose, par exemple, d'une expertise pour ce qui est de réaliser des évaluations des besoins après des catastrophes et des évaluations de la sécurité des systèmes semenciers, en collaboration avec les partenaires pertinents.</p>		relèvement concernant le secteur agricole.

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>Recommandation 1c:</p> <p>Outre cette analyse du contexte, la FAO devrait, face à une crise complexe, dans les situations de crise ou d'après-crise prolongée et dans les États fragiles, revoir les cadres de programmation par pays pour y intégrer des dispositions spécifiques favorisant une approche très souple, spécialement conçue pour faire face à de telles situations. La programmation du développement et de la résilience, conjuguant les quatre piliers de l'Objectif 5, doivent être au cœur de cette approche, qui doit prévoir des interventions de secours d'urgence lorsque cela s'impose, en veillant à ce qu'elles s'inscrivent dans une perspective de développement à long terme. Ces cadres de</p>	<p>1c) La FAO veillera à ce que les cadres de programmation par pays comprennent un important volet consacré au renforcement de la résilience, qui sera mis en œuvre en période de crise. La programmation du développement et de la résilience, conjuguant les quatre piliers de l'Objectif 5, figurera dans ce volet. Ces cadres de programmation par pays permettront à la FAO et à ses partenaires des groupes sectoriels de formuler, en période de crise, des interventions d'urgence qui s'inscrivent dans une perspective de développement à long terme. Ils resteront des outils de programmation efficaces et constitueront, avec les descriptifs de projet qui les accompagnent, un puissant outil de mobilisation des ressources pour la période couverte, y compris en période de crise grave. À cet égard, les mesures ci-après seront prises:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les orientations pour l'élaboration des cadres de programmation par pays seront mises à jour sur la base du Cadre stratégique révisé et du 	<p>En interne, des orientations pratiques et concises ont été formulées afin d'aider les bureaux de pays de la FAO et leurs partenaires gouvernementaux à intégrer les éléments de l'OS 5 liés à la résilience dans les CPP, en particulier dans les pays enclins aux catastrophes et aux crises.</p> <p>En collaboration avec le Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources (OSP) et les bureaux régionaux, des activités de plaidoyer en faveur de l'inclusion de la résilience dans les CPP sont en cours.</p>	5	<p>Une équipe régionale chargée de prêter un appui aux CPP a été créée en vue de faciliter l'inclusion de la résilience dans les nouveaux CPP.</p>

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>programmation et les descriptifs de projet qui s'y rapportent devraient également constituer un outil puissant de mobilisation des ressources.</p> <p>(Mesures à prendre: Bureau d'appui à la décentralisation/Équipe chargée de l'objectif stratégique 5)</p>	<p>cadre de résultats pour la période 2014-2017 et de ses indicateurs, afin de préciser la façon de formuler les produits escomptés en matière de résilience et d'établir des liens clairs et précis avec les plans de réponse stratégique au niveau national.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des séances de sensibilisation seront organisées et des activités ou des mécanismes d'appui au renforcement des capacités seront mis au point afin de faciliter l'intégration de produits relatifs au renforcement de la résilience lors de la formulation ou de l'examen des cadres de programmation dans des pays cibles. 			
<p>Recommandation 2a:</p> <p>La FAO est un organisme technique doté d'une exceptionnelle capacité d'agir aux premiers stades d'une crise, ce qui lui confère un avantage comparatif unique, largement reconnu et fortement apprécié dans le domaine de l'appui à la</p>	<p>2a) Les activités de plaidoyer en faveur d'une plus grande reconnaissance de l'avantage comparatif de la FAO dans le domaine de l'appui à la transition en rapport avec une crise seront menées dans le cadre du plan d'action de l'objectif stratégique 5.</p> <p>Un produit et un service spécifiques se rapportent à l'appui à la communication et au plaidoyer dans le but de susciter un engagement</p>	<p>L'avantage comparatif de la FAO pour ce qui est de favoriser la transition en rapport avec une crise est renforcé par son expertise technique dans les domaines de l'agriculture, des forêts, de la pêche, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et s'intègre directement dans les travaux réalisés au titre du PS 5 dans le cadre du processus d'aide aux pays. Grâce à des interactions constantes avec les divisions techniques, les bureaux</p>	5	<p>Parmi les bonnes pratiques en matière de résilience figurent les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production alternative de fourrage pour les bergers vulnérables; - Mise en œuvre de l'aquaponie; - Aide financière conditionnelle permettant de renforcer la résilience face à la pénurie d'eau;

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>transition en rapport avec une crise.</p> <p>La FAO doit être déterminée à mettre en avant cet avantage comparatif pour qu'il soit pleinement reconnu par les donateurs, les partenaires et les États Membres, en en faisant également un outil incitant les partenaires financiers à combler l'écart entre l'aide humanitaire et l'aide au développement.</p> <p>Il doit être clairement établi que, pour répondre avec le maximum d'efficacité à une situation d'urgence, il est indispensable de faire appel à un organisme technique tel que la FAO, pleinement capable d'intervenir efficacement dans le secteur de l'aide humanitaire, en axant son action sur le développement et la</p>	<p>accru en faveur de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe et du renforcement de la résilience. L'analyse et la mise en commun des bonnes pratiques en matière de gestion et de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience, et la participation de la FAO aux plateformes internationales permettront de mettre en avant l'avantage comparatif de l'Organisation auprès des donateurs, des partenaires et des États Membres.</p>	<p>régionaux et les bureaux de pays disposent des capacités nécessaires pour satisfaire les priorités déterminées.</p> <p>Une nouvelle publication concernant l'OS 5 est en cours de rédaction; elle illustrera les travaux de la FAO en matière de renforcement de la résilience, aussi bien en interne qu'en externe. Elle montrera par des exemples concrets en quoi la FAO est dotée d'un avantage comparatif pour ce qui est de renforcer la résilience des moyens d'existence en couvrant tous les sous-secteurs agricoles et en traitant différents types de chocs. Une synthèse de la publication a été présentée au Sommet mondial sur l'action humanitaire en mai 2016.</p> <p>Les activités de plaidoyer en faveur de l'avantage comparatif de la FAO dans le domaine de la transition en rapport avec une crise, activités menées au titre du PS 5, consistent notamment à relever, étudier et diffuser les bonnes pratiques en matière de résilience. Ces travaux</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Vaccination d'urgence contre les maladies animales transfrontières; - Écoles pratiques d'agriculture à l'intention des éleveurs de volaille; - Fourneaux en terre à bon rendement énergétique; - Intégration des considérations de parité hommes-femmes comme stratégie essentielle pour mettre en place des moyens d'existence résilients; - Dans le cadre du programme FAO-UE INFORMED, une série mensuelle de séminaires en ligne sur la résilience en lien avec la sécurité alimentaire et la nutrition est en cours (collaboration entre l'équipe chargée de l'OS 5 et la Direction générale de l'UE pour la coopération internationale et le développement).

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>résilience. Il convient d'agir sur ce point activement au niveau mondial, comme dans les pays. Le nouveau programme en faveur de la résilience au titre de l'objectif 5 fournit un excellent cadre d'action pour ces activités de plaidoyer.</p> <p>(Mesures à prendre: Équipe chargée de l'objectif stratégique 5)</p>		<p>s'inscrivent dans le cadre du programme INFORMED.</p> <p>Le partenariat entre les organismes ayant leur siège à Rome ne fait que souligner encore plus l'avantage comparatif de la FAO pour ce qui est d'établir des liens entre l'action humanitaire et le développement par son approche en matière de résilience. Dans le cadre de ses travaux conjoints avec le PAM et le Fonds international de développement agricole (FIDA), la FAO s'est positionnée comme une organisation technique capable de faire face à des situations d'urgence humanitaire tout en commençant à préparer le relèvement et le développement à plus long terme. Dans l'optique d'associer action humanitaire et développement par une approche à deux volets, la FAO collaborera avec la Banque mondiale, comme l'a approuvé le Comité permanent interorganisations. Outre les travaux menés par la FAO avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et le Programme des Nations Unies pour</p>		

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
		<p>le développement (PNUD) sur les principes relatifs à la résilience, formulés par le Comité permanent interorganisations et le Groupe des Nations Unies pour le développement, les activités susmentionnées mettent encore davantage en évidence combien il est important d'adopter une approche à plus long terme dans les contextes d'urgence humanitaire.</p>		
<p>Recommandation 2b:</p> <p>La FAO devrait tirer parti de son rôle au sein du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, qu'elle codirige aux côtés du PAM, pour plaider en faveur d'une vision et d'une planification à plus long terme (transition et résilience) au sein du système des groupes sectoriels, au niveau interinstitutions comme au sein de chaque groupe.</p>	<p>2b) la FAO, en collaboration avec le PAM qui codirige à ses côtés le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, redoublera d'efforts pour promouvoir une vision et une planification à plus long terme (transition et résilience) dans les travaux des groupes sectoriels, notamment lors des activités menées au titre du Produit 4.2 de l'Objectif stratégique 5 intitulé «Capacités de coordination renforcées en matière de préparation et de réponses efficaces aux crises». Le rôle du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire dans</p>	<p>La FAO codirige le mécanisme de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, qui vise à améliorer la prise de décision et l'échange d'informations au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</p> <p>Dans l'optique d'accroître l'intégration des considérations liées à la transition et à la résilience dans les travaux du module, le Groupe de travail sur la préparation et la résilience (PRWG) a été créé en 2016. Il est chargé de guider et d'aider les partenaires du module pour ce qui est de la préparation et</p>	5	<p>Le PRWG a rédigé un document de travail afin que les différentes parties prenantes s'appuient sur une définition et des principes identiques pour les activités relatives à la résilience et établissent les mêmes liens entre préparation et résilience.</p>

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>Au niveau interne, outre l'intégration officielle des activités d'urgence et de développement qui est en cours.</p>	<p>les activités de préparation figure déjà dans le Plan d'action du module.</p>	<p>du renforcement de la résilience par l'intermédiaire du Cycle de programmation humanitaire (HPC).</p>		
<p>Recommandation 2c:</p> <p>La Direction doit engager un changement de culture en plaidant en faveur d'une plus grande efficacité des activités pendant la phase de transition et en les intégrant à tous les niveaux de l'Organisation, en particulier en ce qui concerne le lien à double sens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD), qui implique que les politiques de développement dans les zones ou dans les pays en crise ou sujets aux crises sont déterminées par les crises et par la planification des crises (ce qui n'est pas du tout le cas à présent). Il s'agit</p>	<p>2c) Le programme de la FAO en faveur de la résilience encourage une réponse intégrée alliant des actions à court et long termes afin de renforcer la résilience des populations vulnérables. Plus précisément, le processus d'appui aux pays au titre de l'objectif stratégique 5 vise à faciliter le déploiement et la mise en œuvre de la chaîne de résultats de l'objectif stratégique 5. Ce processus, soutenu par un personnel technique pluridisciplinaire, permettra de faire avancer les indicateurs de performance de l'objectif 5 et d'intensifier les travaux dans le domaine de la résilience.</p>	<p>Au titre des initiatives régionales et du processus d'aide aux pays, la FAO fournit un appui direct à plus de 30 pays cibles afin de leur permettre d'obtenir les produits définis, conformément aux indicateurs choisis par les pays pour la réalisation du programme de la FAO relatif au renforcement de la résilience. L'objectif principal de cette approche est de mobiliser toute la diversité de l'expertise technique disponible au sein de l'Organisation afin que les pays soient mieux à même d'obtenir des résultats. Ce processus maximise les synergies entre tous les OS par la coordination, l'action conjointe et la programmation à l'appui de thèmes et de demandes transversaux.</p>	5	<p>Sous l'autorité du Représentant de la FAO et de l'équipe du bureau de pays, les interactions entre le pays, la sous-région, la région et le Siège permettent de déterminer et de hiérarchiser les besoins d'assistance pour ce qui est d'obtenir les produits liés à la résilience au niveau national, en veillant à établir une vision commune des priorités entre les différents niveaux.</p>

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>notamment d'obtenir la participation et la contribution de toutes les unités chargées des questions de développement aux interventions de la FAO et à ses activités à l'appui de la transition et de la résilience. La Direction devrait trouver un moyen économe en ressources d'élargir l'impact positif du Protocole de réponse aux situations d'urgence de niveau 3 en incitant le personnel chargé des activités de développement à participer aux travaux menés dans des situations d'urgence d'un autre niveau.</p> <p>(Mesures à prendre: Équipe chargée de l'objectif stratégique 5)</p>				
<p>Recommandation 3a:</p> <p>Dans le cadre d'un changement de</p>	<p>3a) Le programme en faveur de la résilience dans le cadre de l'objectif 5 repose sur les compétences techniques pluridisciplinaires de</p>	<p>En situation de crise prolongée, la FAO se concentre sur la promotion de politiques et de mesures qui permettent de lutter contre</p>	<p>5</p>	<p>Le CSA-CDA a été approuvé à la quarante-deuxième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) (octobre 2015), après un</p>

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>paradigme, la relation entre la sécurité alimentaire et l'agriculture (y compris les régimes fonciers l'emploi et les revenus) d'une part, et la gestion et la résolution des conflits existants ou potentiels, d'autre part, devrait être au cœur des programmes d'intervention de la FAO dans les situations de conflit ou sujettes aux conflits, et l'intervention de la FAO devrait commencer par une analyse contextuelle qui examine, dans chaque cas, cette relation. Les interventions et le soutien devraient être conçus en tenant compte des effets positifs que la réduction de la faim et le soutien à l'activité économique pourraient avoir sur le conflit. Pour ce faire, la FAO devra renforcer ses capacités d'analyse.</p>	<p>l'organisation, qui englobent la production végétale et animale, la pêche, l'aquaculture, la foresterie et d'autres ressources naturelles telle que la terre et l'eau. Par ses travaux dans le domaine de la résilience, la FAO entend s'attaquer aux causes profondes des vulnérabilités et des facteurs de risques et concevoir ses interventions de manière à contribuer à la réduction des conflits. Les activités menées au titre de la résultante 1 (développement tenant compte des risques) et de la résultante 4 (préparation et gestion efficace des crises) de l'objectif stratégique 5 visent à réduire la source d'un conflit et la vulnérabilité des populations affectées en diversifiant les moyens d'existence, en renforçant l'accès à la terre et aux ressources naturelles et les droits fonciers, et en améliorant la nutrition. Dans le cadre du processus d'appui aux pays au titre de l'objectif 5, la FAO aide les pays à réaliser une analyse contextuelle des risques et à concevoir des interventions mieux adaptées aux besoins des populations à risque ou touchées et qui s'attaquent aux</p>	<p>l'insécurité alimentaire et la malnutrition et de renforcer la résilience. Une intervention efficace repose sur des cadres de décision novateurs, une analyse améliorée visant à étayer la prise de décision, une meilleure connaissance des causes structurelles des crises et des efforts conjoints à l'échelle des besoins de la part de toutes les parties prenantes afin de mettre en œuvre des mesures qui permettent de réduire la vulnérabilité des personnes qui tirent leur subsistance de l'agriculture.</p> <p>L'Institut sur les études du développement (IDS) a réalisé une étude intitulée «Sécurité alimentaire, maintien de la paix et égalité des sexes: cadre conceptuel et directions futures».</p> <p>Un manuel de formation portant sur l'intégration des questions de parité hommes-femmes pour la réduction des risques de catastrophe dans le secteur agricole a été mis au point. Il permettra de guider les activités d'appui qui seront menées dans les pays en 2016.</p>		<p>processus inclusif de consultation et de négociation mené pendant trois ans auprès des différentes parties prenantes. La mise en œuvre du CSA-CDA s'inscrit dans les travaux concernant les crises prolongées au titre du PS 5.</p> <p>Principales réalisations: appui à la stratégie mondiale du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en vue de garantir un accès sûr aux combustibles et à l'énergie; guide pratique sur les interventions techniques dans les situations d'urgence liées à l'élevage; outils d'évaluation qualitative rapide de la sécurité des systèmes semenciers; indice de stress agricole pour les pâtures; document technique sur les pêches et l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les zones arides.</p>

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
(Mesures à prendre: Équipe chargée de l'objectif stratégique 5)	causes profondes du conflit. Les pôles résilience et les équipes pluridisciplinaires, qui participent activement au processus d'appui aux pays, seront de plus en plus appelés à apporter aux pays une expertise de pointe de haut niveau, et il sera donc nécessaire de les renforcer.	La FAO fait partie de l'équipe technique du Comité permanent interorganisations sur les liens entre aide humanitaire et développement lors des crises prolongées et entend saisir l'occasion pour rendre opérationnel le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA) avec les partenaires du Comité concernés.		
<p>Recommandation 3b:</p> <p>L'analyse détaillée de l'économie politique et l'analyse du conflit constituent les éléments fondamentaux de l'analyse contextuelle. Il s'agit d'un point essentiel dans toute situation de crise. La tenure des terres et d'autres ressources naturelles est un important risque de conflit. À chaque situation de transition, il convient de pleinement intégrer l'analyse</p>	3b) Le programme en faveur de la résilience attache une grande importance au fait que, dans les pays et les communautés les plus vulnérables, les moyens d'existence dépendent de l'agriculture et des ressources naturelles. En suivant une approche axée sur les moyens d'existence, le programme place l'agriculture, l'accès aux ressources naturelles et les régimes fonciers au centre de ses travaux et privilégie l'analyse contextuelle ou le profil de risque du pays, de sorte à orienter le cadre de programmation par pays et la stratégie correspondante. Dans ce contexte, on prévoit une amélioration progressive et	<p>Des directives visant à améliorer l'égalité des sexes dans les approches territoriales ont été mises au point afin de favoriser l'accès des femmes aux terres et aux ressources naturelles en cas de catastrophes et dans des situations de crise prolongée et une aide a été fournie à la Somalie et au Kenya dans ce domaine.</p> <p>Le CSA-CDA contient un principe concernant spécifiquement la contribution au maintien de la paix par l'intermédiaire de la sécurité alimentaire. Compte tenu de son expertise et de ses connaissances techniques, la FAO a un rôle crucial</p>	5	Au titre du CSA-CDA, une note indicative sur les terres et les populations lors des crises prolongées est en cours de rédaction. Elle explique pourquoi les questions liées aux terres nécessitent une approche à plus long terme qui accorde une place centrale à la population et la reconnaissance du fait que les terres sont plus qu'un simple capital. Elle illustre aussi les travaux menés par la FAO dans ce domaine par l'intermédiaire de différents projets et propose une approche prometteuse, qu'il convient de transposer à plus grande échelle.

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>contextuelle à la stratégie de développement, au plan de ciblage, à la conception des interventions, à la planification, à la mise en œuvre et au suivi.</p> <p>(Mesures à prendre: Équipe chargée de l'objectif stratégique 5)</p>	<p>constante du ciblage, de la formulation des interventions, de la mise en œuvre et du suivi, au plan général mais surtout dans les pays en situation de transition.</p>	<p>à jouer dans la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives et dans la prévention des conflits. Des facteurs comme l'insécurité alimentaire, les différends liés à l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles et les déplacements de population qui en résultent peuvent alimenter la violence et les conflits. La FAO s'emploie actuellement à constituer une base d'éléments concrets sur la relation entre sécurité alimentaire et nutrition, d'une part, et maintien de la paix et cohésion sociale, d'autre part, en améliorant la mesure et l'évaluation d'impact, et à étudier les possibilités d'appliquer les bonnes pratiques dans les pays cibles.</p>		
<p>Recommandation 3c:</p> <p>L'analyse devra être réalisée avec les partenaires. La FAO n'est pas en mesure de disposer de toutes les informations et les compétences nécessaires à l'analyse; il lui faudra travailler en</p>	<p>3c) Dans le cadre de l'orientation générale de la FAO en faveur de l'établissement de partenariats stratégiques et des activités menées au titre de l'Objectif stratégique 5, les partenariats sont considérés comme une dimension transversale essentielle de la chaîne de résultats.</p>	<p>En collaborant avec des partenaires ayant leur siège à Genève dans le cadre du Comité permanent interorganisations et avec la Plateforme de Genève pour la consolidation de la paix, la FAO élargit sa base de connaissances et la partage avec d'autres acteurs opérant dans le domaine du maintien de la</p>	5	<p>La collaboration importante entre la FAO et des organes régionaux comme le CILSS et l'IGAD aboutit à des programmes de renforcement de la résilience fructueux et pérennes qui se fondent sur une analyse contextuelle solide. La Stratégie de renforcement de la résilience au Soudan du Sud 2016-2018 en est un exemple.</p>

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
<p>étroite coopération avec d'autres parties prenantes.</p> <p>(Mesures à prendre: Équipe chargée de l'objectif stratégique 5)</p>	<p>La FAO continuera à collaborer avec ses partenaires et à tirer parti de leurs compétences.</p> <p>L'Organisation étudie la possibilité de renforcer les partenariats existants avec des universités et centres de recherche de renom, des organisations non gouvernementales et des organismes du système des Nations Unies afin de tirer parti des avantages comparatifs qu'ils offrent dans le domaine de l'analyse contextuelle et technique.</p>	<p>paix, de la sécurité alimentaire et de la prévention des conflits.</p> <p>En vertu d'un protocole d'accord conclu avec les principaux acteurs du secteur humanitaire, comme la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et World Vision International, la FAO est désormais en mesure de trouver les partenaires opérationnels clés sur le terrain et d'entrer en contact avec eux.</p> <p>Par ailleurs, l'Organisation collabore activement avec d'autres organismes des Nations Unies et des institutions universitaires et participe de manière volontariste à des groupes de réflexion en vue d'aboutir à une analyse contextuelle qui permette d'étayer l'élaboration d'une stratégie adéquate.</p> <p>Dans l'optique de la résilience, les partenariats techniques établis au sein du système des Nations Unies et des organisations régionales (CILSS et IGAD) ainsi qu'avec des groupes d'organisations non gouvernementales (ONG) moyennant la création de</p>		

Recommandations acceptées	Mesure décidée	Observations ou mesures prises, y compris raisons justifiant tout défaut d'action	Notation RID	Incidences (changement de mesures du point de vue des programmes, des politiques et/ou des procédures)
		<p>plateformes régionales d'analyse de la résilience revêtent une importance particulière. Ces efforts visent à intégrer et à coordonner les bases de données et les outils d'analyse en vue de fournir une analyse contextuelle plus inclusive et plus exhaustive. En outre, des partenariats sont en cours d'établissement avec le groupe d'experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les risques et la résilience.</p> <p>S'agissant de l'analyse des conflits et de la sécurité alimentaire, des partenariats importants ont été établis avec des institutions de recherche de premier plan comme, par exemple, l'International Security and Development Centre (ISDC).</p>		

* **1 - Nul:** aucune mesure n'a été prise pour mettre en œuvre la recommandation; **2 - Faible:** les plans et mesures visant la mise en œuvre de la recommandation en sont à un stade embryonnaire; **3 - Insuffisant:** la mise en œuvre de la recommandation est inégale et partielle; **4 - Passable:** la mise en œuvre de la recommandation a progressé, mais aucun élément ne permet encore d'attester des résultats par rapport à la cible prévue; **5 - Bon:** la recommandation a été pleinement mise en œuvre et certains éléments montrent son impact sur la cible prévue; **6 - Excellent:** des éléments solides montrent que la recommandation a eu un impact positif sur la cible prévue.